Le parlement du lynx

Contexte

Un programme Life pour la réintroduction du lynx dans la partie allemande de la réserve de biosphère Vosges du Nord-Pfälzerwald est engagé depuis 2015 sous la responsabilité de la Fondation pour la Nature et l'Environnement de Rhénanie-Palatinat. Le Parc naturel régional des Vosges du Nord a décidé de s'associer à ce projet.

Ce programme vise à réintroduire 20 lynx entre 2016 et 2020 dans la partie allemande de la réserve de biosphère transfrontalière.

Le parlement du lynx

Le parlement du lynx s'est donné comme objectif de discuter des questions et des attentes des acteurs concernés afin de définir ensemble les modalités d'une cohabitation sereine avec le lynx. Il regroupe les acteurs et structures suivantes suivants: ONF, CRPF Alsace-Lorraine, ONCFS, Fédérations départementales des chasseurs de Moselle et du Bas-Rhin, Syndicats ovins départementaux, Chambre d'Agriculture d'Alsace, Club Vosgien, Groupement d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace, Alsace Nature, Les Piverts (association d'éducation à la nature qui met en œuvre l'opération « Œil de lynx »), Luchs Projekt Verein Pfälzerwald- Vosges du Nord (association transfrontalière qui a lancé le projet de réintroduction, qui organise depuis 2015 des conférences pour les élus, les chasseurs, les habitants sur le programme de réintroduction, qui traduit en français les communiqués de presse émanant de l'équipe de projet Life et qui a rédigé une page en français sur le site web du programme : http://luchs-rlp.de/index.php?id=719), Université de Strasbourg, Centre de Recherches et d'Observations sur les Carnivores, Directions Départementales des Territoires (DDT) de Moselle et du Bas-Rhin, DREAL Grand Est, Ville de Bitche (la plus grande ville du Parc), la Fondation pour la Nature et l'Environnement de Rhénanie-Palatinat et le Parc naturel régional des Vosges du Nord. A la suite des quatre réunions du parlement du lynx qui se sont tenues les 22 mars, 27 mai, 8 juillet et 29 novembre 2016, les propositions d'engagements pour les divers acteurs locaux clés ont pu être identifiées lors des discussions et elles permettront de mettre en place des solutions durables pour assurer une cohabitation sereine avec le lynx. Ces propositions sont rassemblées dans un livre blanc qui a été transmis à leurs organisations/responsables pour une négociation éventuelle, une validation et une mise en œuvre. Les engagements du Parc, partenaire du programme Life et animateur du parlement, sont les suivants :

- Rencontrer le préfet au nom du parlement du lynx pour lui remettre les propositions du livre blanc, notamment celles qui engagent l'Etat. Cela a été fait en avril 2017 par le président du Parc et le président de la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin qui ont rencontré le préfet de région pour lui présenter notamment les propositions du parlement qui engagent les services de l'Etat.
- Poursuivre l'animation du parlement et travailler avec les chasseurs et les éleveurs des Vosges du Nord dans son prochain programme triennal 2017-2019 sous réserve du soutien de ses

financeurs et en particulier de l'Etat. Ceci devra aussi se faire en cohérence avec le Programme Lynx Massif des Vosges en cours d'élaboration. Le Parc a organisé une rencontre entre responsables des Fédérations Départementales des Chasseurs du Bas-Rhin et de la Moselle et ceux de Rhénanie-Palatinat. Plusieurs réunions d'information ont été organisées pour les chasseurs, ce qui a permis de fidéliser un groupe de travail sur les relations entre chasse et lynx. Un projet de médiation auprès des chasseurs des Vosges du Nord visant à améliorer l'acceptation du lynx est en cours. Les objectifs de cette médiation sont d'éviter tout acte de braconnage, d'améliorer l'acceptation du lynx par les chasseurs et de sensibiliser à la gestion globale de la forêt.

- Mettre en œuvre une campagne d'information sur le lynx auprès des habitants dans le cadre du programme d'actions 2017-2019 du Parc. Le but de cette campagne de communication auprès du grand public est de faire du lynx un emblème des forêts de la réserve de biosphère. Le Parc a adopté une stratégie de communication intitulée « Ici le lynx » et réalisé plusieurs outils de communication : autocollant, dépliant, cartes postales, posters, tee-shirt et séquences d'animation pour le site internet et Facebook du Parc.
- Rechercher, en lien avec d'autres partenaires, les moyens d'une mission d'accompagnement sur les grands prédateurs auprès des éleveurs du Massif des Vosges pour adapter les techniques d'élevage à la présence des grands carnivores. Cette mission est portée politiquement par les Parcs naturels régionaux des Ballons des Vosges et des Vosges du Nord mais les modalités sont encore à discuter avec les acteurs concernés. Sur la base des études de vulnérabilité réalisées sur le massif vosgien, de rapports sur le développement des exploitations agricoles et sur la base d'entretiens avec les chargés de mission des chambres d'agriculture (Grand Est et Bourgogne-Franche Comté), il s'agit dans un premier temps d'identifier les opportunités futures de développement des élevages et de leurs contraintes avec la présence de grands prédateurs. Ce travail sera effectué sur des sites pilotes des Parcs naturels régionaux des Ballons des Vosges, de Lorraine et des Vosges du Nord. Il fera appel à des experts en développement agricole et en gestion de la faune sauvage afin de construire une stratégie d'adaptation et de développement en étroite collaboration avec les éleveurs.
- Jouer un rôle de relais en termes d'informations avec les projets développés au niveau national (Ministère de l'environnement), régional (Programme Lynx du Massif des Vosges, Réseau Loup Lynx) et transfrontalier (Projet Life + Lynx,) vis-à-vis des membres du Parlement en veillant à la transparence et à la qualité de l'information.
 - Le Parc informe de façon transparente sur le déroulement du projet de réintroduction dans le Palatinat. Il envoie aux membres du parlement tous les communiqués de presse sur les lâchers traduits en français diffusés par la Fondation ainsi que les cartes des domaines vitaux chaque mois. Le Parc fait également partie du comité de pilotage du Programme Lynx Massif des Vosges et du récent Plan National d'Action pour le lynx mis en œuvre par le WWF France et la Société Française d'Etudes et de Protection des Mammifères. Il participe également au réseau loup-lynx animé par l'ONCFS. En tant que partenaire du programme Life, il est en contact permanent avec l'équipe de projet avec qui il organise le parlement transfrontalier, des

séances d'information et des visites pour les acteurs français (chasseurs, éleveurs, membres du parlement) et des réunions régulières sur l'information mise en œuvre côté français.

• Mettre en place un groupe de travail pour la transmission rapide et efficace d'information vers les chasseurs et les éleveurs (notamment développer un protocole d'urgence pour les chasseurs ou les éleveurs qui ont un lynx sur leur lot de chasse ou leur zone d'élevage). Le Parc a organisé une réunion sur la transparence de l'information au cas où un lynx allemand traverserait la frontière. C'est ce qui s'est passé en mai et juin 2018 quand le mâle Juri a séjourné un mois et demi dans les Vosges du Nord. A cette occasion, le Parc a informé les maires des communes concernées, la DDT du Bas-Rhin a informé les adjudicataires des lots de chasse concernés et la Chambre d'Agriculture a informé les éleveurs.

Les suites du parlement

Les propositions des divers membres du parlement sont portées au sein de leur organisation afin que les éléments mis en commun et l'expérience du parlement soient transférés vers d'autres niveaux décisionnels et permettent aux propositions d'être mises en œuvre.

Les membres du parlement du lynx ont souligné le fait que ces propositions sont le début d'un processus de concertation et souhaitent que l'espace de dialogue ouvert par le parlement soit maintenu afin de poursuivre ce travail participatif et de renforcer l'échange et la collaboration.

Le parlement pourrait s'orienter dans le futur vers la coordination du transfert d'informations et de pratiques notamment en collaboration avec le Palatinat. Il existe également un parlement du lynx dans le Palatinat et les deux assemblées se réunissent une fois par an en un parlement transfrontalier. En dehors des échanges d'informations, les débats se focalisent sur les groupes d'acteurs les plus critiques vis-à-vis du retour du lynx, à savoir les éleveurs et les chasseurs. Le parlement pourrait également assurer le transfert d'informations et d'expériences sur ce qui se fait dans d'autres régions avec d'autres prédateurs. Le parlement du lynx continue à se réunir une fois par an sachant qu'il a engagé des actions plus spécifiques avec les éleveurs et les chasseurs. Le Parc a établi un tableau de bord de l'état d'avancement des propositions des divers acteurs qui sert d'indicateur de suivi au parlement.

Jean-Claude Génot

Chargé de la protection de la nature

Parc naturel régional des Vosges du Nord